

LANGUE VIVANTE

Cycle 3

Horaires

- En 2008 :
 - Horaire global annuel (54h).
- En 2007 :
 - L'horaire est obligatoirement d'1h30.
- En 2002 :
 - De 1h à 2h.

Contenu et démarche

LES NOUVEAUTES 2008

- A la fin du cycle 3, les élèves devront avoir acquis le niveau A1 de l'échelle des niveaux du Cadre européen commun de référence.

(cf. <http://eduscol.education.fr/D0067/cecrl.htm>).

- « **Les activités orales de compréhension et d'expression sont une priorité** ». « **En grammaire, l'objectif visé est celui de l'utilisation de formes élémentaires : phrase simple et conjonctions. L'orthographe des mots utilisés est apprise.** »

- Pour la progression, il convient de se reporter aux programmes spécifiques à chaque langue vivante étrangère ou **régionale**.

- En 2007 :

Les langues régionales ne sont plus mentionnées.

A la fin du cycle 3, les élèves devront avoir acquis le niveau A1 de l'échelle des niveaux du Cadre européen commun de référence.

(cf. <http://eduscol.education.fr/D0067/cecrl.htm>).

Domaines d'apprentissage : phonologie, culture et lexicque, grammaire.

- En 2002 :

On vise l'acquisition de compétences permettant l'usage efficace d'une langue autre que la langue française dans un nombre limité de situations de communication adaptées à un jeune enfant. Il contribue à construire des connaissances linguistiques précises (formules usuelles de communication, lexicque, syntaxe et morphosyntaxe), ainsi que des connaissances sur les modes de vie et la culture du ou des pays où cette langue est parlée.